

DEC23183DAJ

Décision du 17 mars 2023 portant nomination de M. Bruno FAVERY en qualité de Chef de Département adjoint du Département SPE

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 31 mai 2021 portant nomination de Mme Marie-Hélène OGLIASTRO en qualité de Cheffe du Département SPE pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} septembre 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 août 2025, M. Bruno FAVERY, Directeur de Recherche de 2nde classe, est nommé en qualité de Chef de Département adjoint du Département SPE.

Fait à Paris, le 17 mars 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

